

## **RAPPORT DU MAIRE**

*Chers citoyennes et citoyens de la Municipalité de Saint-Édouard,*

*Chaque année, la Municipalité de Saint-Édouard dresse le rapport financier de son exercice qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre.*

*Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous faire part des principaux faits saillants de ce rapport qui fait état d'une année toute particulière, marquée par une pandémie qui nous a confronté à plusieurs défis, dont le maintien des services offerts à nos citoyens et citoyennes et le développement de notre municipalité.*

*Le rapport financier de la municipalité au 31 décembre 2020 a par ailleurs été vérifié par un vérificateur externe et son rapport démontre que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité.*

*Tout d'abord, il faut préciser que grâce à une gestion rigoureuse, la municipalité a enregistré un excédent d'exercice de 442 k\$ en 2020, ce qui représente 19 % du budget voté de 2,3 M\$.*

*Ce surplus s'explique principalement par quatre facteurs :*

- 1. des revenus de taxes et de compensation tenant lieu de taxes supplémentaires de 63 k\$ supérieurs aux prévisions ;*
- 2. des revenus de transferts de 111 k\$ supplémentaires dont l'aide financière du gouvernement du Québec pour réduire l'impact financier relié à la COVID19 ;*
- 3. de la vente d'actifs pour 22 k\$ ;*
- 4. d'une économie des dépenses et des revenus supplémentaires de fonctionnement de 246 k\$ ;*

*Grâce à cet excédent d'exercice, nous renflouerons les crédits budgétaires dans l'excédent de fonctionnement non affecté ce qui permettra à la municipalité de dépasser de 5% notre cible de saine gestion financière de 25% du budget annuel. De plus, l'économie d'environ 47 k\$ des dépenses budgétées reliées aux activités égouts sera conservée dans un poste isolé d'excédent de fonctionnement affecté pour des travaux d'égouts respectant ainsi le concept utilisateur-payeur du secteur urbain.*

*D'autre part, des investissements de plus de 403 k\$ ont été réalisés en 2020, dont :*

- le transfert de propriété du Parc des Loisirs ;*
- le rehaussement informatique des services administratifs ;*
- l'achat de tablettes électroniques pour un conseil sans papiers ;*
- l'installation de bornes d'adresses pour améliorer le délai de réponse des interventions auprès des résidents en situation d'urgence ;*
- l'acquisition d'un véhicule équipé de voirie ;*
- l'acquisition d'un tracteur équipé de voirie ;*
- l'aménagement de nos parcs et espaces verts.*

*La gestion rigoureuse des dépenses, les investissements durables, le souci du contrôle de la dette, voilà autant d'éléments qui nous permettent d'améliorer les services aux citoyens et d'investir dans nos services et nos infrastructures, tout en offrant une fiscalité compétitive.*

*En ces temps difficiles dont nous pouvons enfin espérer un sursis d'ici la fin de l'année 2021, soyez assurés que nous poursuivrons le travail afin d'optimiser les ressources de la municipalité pour que chaque citoyen de Saint-Édouard en bénéficie. La municipalité de Saint-Édouard va bien et continuera de bien aller dans les prochaines années.*



Ronald Lécuyer, maire